



L'AIDSA a besoin de votre soutien
pour continuer à avancer et pour que le saumon
reste présent dans nos rivières.

Cotisation et abonnement 2020

M. Mme. Mlle (nom prénom) :

ou organisme :

Adresse (n°, rue) :

Code postal, ville, Pays :

Téléphone (facultatif) : Courriel (facultatif) :

N°adhérent AIDSA (à demander à l'AIDSA) :

I- SOCIETAIRES, MEMBRES DE L'A.I.D.S.A.

	Cotisation et abonnement	Case à cocher	Montant correspondant
1° cas - PERSONNES PHYSIQUES			
Membres actifs :	40 €	<input type="checkbox"/>	
Membres bienfaiteurs :	+ de 40 €	<input type="checkbox"/>	
Membres donateurs :	+ de 60 €	<input type="checkbox"/>	

Un reçu fiscal vous sera adressé pour toute somme versée supérieure à 40 €.

2° cas - PERSONNES MORALES (association, établissement public, collectivité, autres...)

Membres actifs :	140 €	<input type="checkbox"/>	
II- ABONNEMENT SEUL	40 €	<input type="checkbox"/>	
		TOTAL	€

A vos commandes :

Macarons autocollants		Insignes	Jeu du saumon
- Pour vitre intérieure <input type="checkbox"/>		Ecusson tissu 5 € x = €	1 exemplaire avec set de table plastifié, dés et jetons = 7 € + 2 € pour participation aux frais d'envoi (mais franco de port si commande supérieure à 77 €)
- Pour vitre extérieure <input type="checkbox"/>			
1,5 € pour 3 macarons		Épinglette Saumons	
3,0 € pour 7 macarons		(pin's) la pièce 4 € x = €	
4,5 € pour 11 macarons			
Total : €		Total : €	Total : €

Je verse la somme de € à l'ordre de l'A.I.D.S.A. (y compris commande)

Par chèque

Autres modalités

Le (date) :

2020

Signature :

Veuillez adresser ce bulletin et votre règlement à :

AIDSA c/o Bernard LEROY, 7 bis, allée des soupirs - 31000 Toulouse

Association internationale de défense du saumon atlantique (AIDSA)

C/o Institut océanographique, 195 rue Saint-Jacques, 75005 PARIS France www.saumonmag.com www.aidsa.org aidsa@free.fr

L'AIDSA a 62 ans...

Pensez à soutenir la cause du saumon, rejoignez nous...

L'AIDSA a un plus d'un demi siècle depuis 2009...

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

Saumons



AIDSA
Association de personnes
(Loi de 1901)
Fondée en 1958 (ex. ANDRS)
Reconnue d'utilité publique
(Décret du 4 mars 1985)

L'AIDSA a besoin
de votre soutien pour continuer
à s'exprimer au niveau national et international
en faveur des écosystèmes aquatiques
fréquentés par le saumon atlantique

Rejoignez-nous
AIDSA c/o Institut océanographique
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
www.saumonmag.com aidsa@free.fr

L'AIDSA est sans doute précurseur de la protection du saumon atlantique en France. Elle a été fondée en juin 1958 par René Richard sous l'appellation originelle d'Union, puis association, nationale de défense des rivières à saumon (UNDRS puis ANDRS).

Son appellation actuelle, Association internationale de défense du saumon atlantique (AIDSA) date du 27 juillet 1978. Son siège est situé à l'Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 75005 à PARIS, même si ses membres et administrateurs sont répartis sur tout l'hexagone mais moins aujourd'hui à l'étranger. Son adresse courriel : aidsa@free.fr.

Reconnue comme établissement d'utilité publique, par décret du 4 mars 1985, elle a depuis sa création pour objet principal :

► de prendre, soutenir, coordonner toutes initiatives propres à favoriser le séjour et le développement du saumon en eau douce,

► de veiller, en accord avec les organisations nationales et internationales intéressées, à l'élaboration de toutes les réglementations et mesures dans le but de protéger, tant en eau salée qu'en eau douce, cette espèce menacée.

Ce groupe de pression publiait, depuis l'origine, l'excellente et passionnante revue Saumons qui a fait rêver tant de générations de pêcheurs de truites et de saumons, et convaincu bon nombre à courir les rivières de France et de la planète entière à la recherche du saumon, mais aussi de toutes les autres populations de salmonidés.

À la fin des années 1990, comme beaucoup d'autres associations, sous l'effet conjugué de la dégradation généralisée des rivières à saumons et à truites de mer, de la raréfaction générale des salmonidés - donc de nouvelles générations de pêcheurs - et de la rareté des aides publiques, l'AIDSA a dû interrompre la publication de cette revue trimestrielle, pour passer progressivement à la technologie de l'Internet : www.saumonmag.com et à une lettre (Lettre Saumons) aux adhérents et sympathisants (quelques centaines en France).

L'association intervient en France au sein des Cogepomi, les comités de gestion des poissons migrateurs. Elle souhaiterait réorganiser chaque année, par bassin, des rencontres locales permettant de faire le point sur les programmes engagés pour la reconquête des rivières à saumons et œuvre en faveur de l'échange d'expériences avec l'international, notamment en matière d'innovation et de recherche. Les séminaires annuels mettaient en relation : élus locaux, administrations, chercheurs, gestionnaires, pêcheurs, associations et acteurs économiques locaux et favorisent le croisement d'expériences. Ils réservaient toujours une conviviale demi-journée pratique de terrain. Sur le plan international, l'AIDSA est membre du North Atlantic Salmon Fund (NASF) et de la Fédération québécoise du saumon atlantique (FQSA) et participe chaque année aux réunions de l'Organisation pour la conservation du saumon de l'Atlantique Nord (Ocsan).

La survie du saumon dépendant étroitement de la qualité de son habitat, l'AIDSA peut être appelée à lutter contre les pollutions et détériorations du milieu (même si elle hésite à se porter partie civile), obstacles à la libre circulation entre la mer et les zones à frayères, atteintes au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques fréquentés par tous les salmonidés, car elle ne saurait se désintéresser des autres poissons migrateurs, ainsi que de leur capture en cours de migration. Elle a notamment participé au financement du rachat de droits de pêche au filet dans le bassin de l'Adour, le relais ayant aujourd'hui été pris par le NASF.

En 2020, l'AIDSA a soixante deux ans, aidez-nous, en renouvelant votre adhésion dès aujourd'hui, ou en rejoignant l'association pour la première fois.